SOSSONS d'ORVAULX

«Fayez toudjou l'bin t't-autou d'vou avu l'cûr lèrdge èt amitieu»

tchû nos les Sossons

périodique trimestriel de la Confrérie des Sossons d'Orvaulx asbl

Editeur responsable : Jean-Marie SINDIC, grand chancelier - rue de France 4 - 6820 Florenville - Tél. 061/311843

© Reproduction interdite.
Loi du 11-03-1957 : toute reproduction, intégrale ou partielle est illicite.

N° 17 - Octobre 1992 - Novembre 1992

Echos du Chapitre

Revenons tout de même un peu sur ce chapitre du 26 avril qui connut un franc succès.

Les intronisations au Hall de la Brasserie ont été bien menées... Précédées du traditionnel cortège qui eut l'heureuse surprise de croiser M. le Gouverneur, sortant de l'Office avec des amis.

Il nous tint compagnie un bon moment !

Il faisait beau, et le soleil était généreux : cela favorise toujours le bon déroulement des opérations.

C'est donc très satisfaits, que les présents prirent le chemin du Hall Omnisports : là aussi une " première " : vu le nombre élevé de repas, on servit dans la grande salle, autour de " tables rondes " du meilleur effet.

Bonne ambiance générale ici aussi, un orchestre soucieux de jouer pour le public présent... et sans faire trop de " bazar " et un repas servi sans lenteur. Les vins aidant, puis l'Orval ensuite, firent que certains eurent quelques difficultés à retrouver le chemin du retour... Mais cela fait partie du scénario.

Epinglons quelques présentations du grand-maître :

de Guy LARCIER :

en athlétisme, comme en politique, vous faites
la course en tête : c'est mieux, car comme cela vous êtes
sûr d'arriver le premier ! A l'épreuve d'Orval,
il va falloir aussi, ma foi, mener le bal !

du Colonel VERHEYEN :

la route, colonel, est pleine d'aléas
même si, à du 50, et après moult orvals,
on rencontre les hommes du groupe territorial,
qui, navrés, devront bien faire appliquer la loi !

de José FIEVET :

du pays des dolmens qu'ignora Obelix,
on pourrait vous appeler José Touristix :
bienvenue aujourd'hui, au pays de l'Orval
et soyez-y très bien, pour nous, c'est l'idéal !

L'Assemblée générale...

S'est déroulée comme à l'accoutumée au cours du premier trimestre, cette année le 1er février, à l'Ange gardien... Les conditions climatiques étaient meilleures que l'an dernier où la neige avait recouvert toute la campagne, tombant sans arrêt le jour de la réunion !!!

Cela a peut-être expliqué le succès de l'assemblée qui réunit plus de 60 personnes. Un repas animé... et arrosé, a cloturé cette soirée au cours de laquelle le grand conseil a donné le bilan moral des activités... et le grand argentier, les comptes de l'exercice.

" Glaznost " oblige, il est bien évident que tous les documents comptables sont à la disposition de tous chez notre ami Richard Lambert que l'on ne peut que féliciter de sa " rigueur " budgétaire, par ces temps troublés où les journaux nous donnent chaque jour presque des témoins du laxisme où se complaisent certains !!!

Abonnez-vous à

LUXEMBOURG TOURISME

4 numéros par an - 350 frs

A DETACHER ET A RETOURNER A LA F.T.L.B. - B.P. 18 - 6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT D'UN AN A " LUXEMBOURG TOURISME " - REVUE DE LA FEDERATION TOURISTIQUE DU LUXEMBOURG BELGE (4 NUMEROS)

NOM, PRENOM : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL ET LOCALITE : .....

JE VERSE CE JOUR 350 FB AU COMPTE 001-0827051-08 DE LA F.T.L.B.

DATE ..... SIGNATURE :

En guise d'éditorial

Discours d'ouverture du 15e Chapitre

Nous nous retrouvons à l'occasion de ce 15e Chapitre et pour la seconde fois, dans le Hall de la Brasserie d'Orval contigue à ce " lieu où souffle l'esprit ", selon l'expression de M. BARRES. Nous remercions l'Abbaye de cette hospitalité... et de l'Orval qui nous sera proposé en fin de Chapitre : nous leur en sommes redevables !

15e Chapitre... Vous connaissez donc notre âge, dont Alphonse ALLAIS disait cependant qu'il était impossible à dire vu qu'il change tout le temps ! Je remercie toutes celles et ceux qui se dévouent dans le plus total bénévolat depuis si longtemps déjà.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler un temps fort de la Confrérie en 1991, soit notre périple canadien/québecquois du mois d'août. Nous y fîmes la connaissance d'amis sincères que nous espérons bien de tout cœur, revoir. Paraphrasant leur devise, nous leur dirons simplement : " nous nous souvenons ".

Mais l'heure est aux joyeuses retrouvailles, et je salue avec toujours la même cordialité, nos amis berrichons revenus une fois de plus en Gaume !

Au nom du Chapitre de notre Confrérie, je vous souhaite à toutes et à tous, un excellent séjour parmi nous, qui vous laissera le goût d'y revenir souvent, et vous invite à faire nôtre la maxime de CHAMFORT en oubliant notre " quotidien " :

" LE JOUR LE PLUS PERDU EST CELUI OU L'ON N'A PAS RI ".

Et je déclare ainsi ouvert notre 15e Chapitre de la Confrérie des SOSSONS D'ORVAULX en terre d'ORVAL.

Georges THEODORE, Grand Maître

Affaire ALLARD : fin... enfin !!!

On l'attendait... malgré tout avec curiosité, si pas appréhension (on ne sait jamais, même si notre dossier était " en béton "), mais avec " lui "...

Eh bien, cette fois, l'arrêt de la Cour d'Appel du 09 juin 1992 confirme le jugement rendu par le Tribunal d'Arlon, le 28 juin 1983...

Il aura donc fallu 10 ans pour que notre ASBL soit confirmée dans son bon droit. On ne va pas ici reprendre tous les attendus de l'arrêt (il y en a 5 pages), mais celui-ci est donc très sérieusement motivé. L'arrêt relève qu'Allard ne peut se revendiquer la seule paternité de la Confrérie, qui est une création collective des fondateurs. Il relève que les premières dissensions sont nées en 1979 quand l'appelant a été prié de justifier ses comptes (rappelez-vous l'Assemblée " historique " des Hayons.

L'arrêt relève aussi que de 1977 à 1980, la toge avait acquis une notoriété qui rendait suspect le dépôt Bénélux... Quant à l'interdiction dont il voulait nous frapper de porter la toge, et l'obligation qu'il voulait nous voir subir de détruire les robes, eh bien, tout cela est à l'eau !!!

Cet arrêt est sans conteste le bienvenu !!! Il met fin à un point d'interrogation chez certains, malgré tout dans l'opinion publique, et nous allons maintenant pouvoir, à notre tour, passer à l'offensive.

C'est pour cela que nous allons rencontrer notre avocat, J.-P. Michel, et mettre la stratégie au point !

Le Grand Maître, Georges Théodore

Chapitre extraordinaire à REDU

REDU, village du livre et de l'espace mondialement connu, fut, le vendredi 11 septembre 1992 vers 16 h, le point de chute d'une journée organisée par la F.T.L.B. (Fédération Touristique du Luxembourg Belge) qui avait invité une soixantaine de journalistes de tourisme européens afin de leur faire découvrir notre belle Province.

Il fallait terminer cette visite par une note haute en couleurs et qui marquerait, à coup sûr, la mémoire de nos compatriotes européens.

C'est alors que M. José FIEVET, président de la FTLB, sosson intronisé de l'année, contacta notre confrère Jacques LAVIGNE, président du S.I. de Florenville : les Sossons d'Orvaulx accepteraient-ils d'introniser deux journalistes à Redu ?

Cette proposition fut accueillie favorablement par le Grand Conseil, et ce d'autant plus que nous avions l'exclusivité de la cérémonie.

Une dizaine de Sossons en toge furent donc, ce jour-là, de la .partie pour assister à la prestation de serment de Madame Annelies BAKKER et de Monsieur Tony VAN GEELE.

Cette cordiale manifestation se termina par le traditionnel Orval de l'amitié !

L'occasion était trop belle pour la manquer ; en faisant connaître l'Orval à plus d'une cinquantaine de journalistes de tourisme venus des quatre coins de l'Europe, c'est un peu à l'Europe que nous faisions découvrir l'Orval ; et puis nous remplissions ainsi notre rôle : celui de défendre et de porter haut et loin le renom de notre trappiste chérie !

Un fait divers qui aurait pu être tragique, pour clore cet article :

Rentrant de la Barrière de Transinne vers 24 h, (je l'avais quitté vers 23 h 30), Jacques Lavigne fut percuté brutalement par une Volvo pilotée par une " chauffeuse " endormie ; heureusement, notre Jacques était au volant de sa nouelle jeep dont la robustesse lui sauva peut-être la vie !...

Richard LAMBERT

Entretien d'hier et d'aujourd'hui...

Avec Dom Etienne Gillard,

58e Père Abbé de l'abbaye d'Orval de 1970 à 1980

- Père Etienne, pouvez-vous nous dire qui vous êtes, vous qui avez eu la charge d'abbé d'Orval ?

Je suis né à Liège pendant la première guerre mondiale. C'est au collège Saint-Servais des Jésuites que j'ai fait mes humanités gréco-latines. Mon père était affréteur de transports par eau sur la Meuse. Mes parents aimaient Florenville et je me rappelle avoir passé des vacances à l'hôtel de France. Ce fut là le début de ma vocation à Orval et je dois reconnaître que le père abbé de l'époque, Dom Albert van der Cruyssen, était une forte personnalité. Il commença les travaux de reconstruction d'Orval en 1926. Quand je suis entré à Orval en 1933, deux bâtiments étaient prêts : l'aile des novices et l'hôtellerie. Les offices religieux avaient lieu dans la crypte, l'église n'étant pas encore construite.

- Vous avez eu le privilège d'étudier à Rome...

En effet, j'ai vécu et étudié 2 ans à Rome, de 1937 à 1939, à l'Université grégorienne. Je séjournais à la maison des Cisterciens. Je me souviens qu'avec d'autres religieux, j'ai pris le train à Chimay. Une fois, nous avons fait une halte à l'abbaye de Cîteaux en Bourgogne. Une autre fois, dans les Alpes, à Tamié (Albertville). A la frontière italienne, les milices fascistes de Mussolini avaient confisqué nos cartes d'identité et nous n'avons pas pu quitter notre place assise durant tout le voyage. La discipline fasciste exerçait déjà son œuvre...

- Puis survint la seconde guerre mondiale...

Malheureusement !... En avril 1940, j'ai été ordonné prêtre à Orval par Monseigneur Heylen, le prédécesseur de Monseigneur Charue. Puis, à la Pentecôte 1940, je fus mobilisé comme infirmier. J'avais effectué mon service militaire (8 mois) en 1936 au camp de Beverlo, au centre des brancardiers. En ce temps-là, nous touchions une solde de 1 franc par jour ! Dès la reddition de l'armée belge, je fus fait prisonnier et envoyé dans un camp près de Nüremberg en Bavière. En 1941, je me retrouvais dans un autre camp à Altengrabow, près de Magdebourg. En tant que sanitaire de la Croix-Rouge, je fus renvoyé en Belgique dans un wagon à bestiaux. Je retrouvais enfin mon abbaye d'Orval.

- N'avez-vous pas connu la prison ?

Cela se passait en 1943, au début du carême. Mon service me retenait à l'hôtellerie. Un jour, je fus appelé à nourrir un français en fuite. Peu de temps après, il fut arrêté et interrogé par les Allemands. Il avoua que je l'avais hébergé. Je fus soupçonné d'espionnage et emmené à la prison d'Arlon où je passai la nuit. Puis, en train, je fus transféré à la prison de Saint-Gilles à Bruxelles. Je crois me souvenir que plusieurs centaines de jeunes hommes belges furent exécutés au Tir National à Bruxelles et à la Citadelle à Liège par l'occupant allemand... Ma mère qui s'était inquiétée de ma détention, était allée trouver le juge allemand devant lequel je devais comparaître pour l'affaire qui me concernait. Elle s'efforça de faire comprendre au juge que depuis 1941, date à laquelle j'étais rentré d'Allemagne, je n'avais plus quitté l'abbaye et que je n'avais pu m'adonner à l'espionnage. La réponse du juge fut brève et tomba comme un couperet : " Madame, dit-il, vous savez bien que ces moines, c'est l'âme même de la résistance ! ". Malgré l'intervention courageuse de ma mère, je fus condamné à 9 mois de prison...

- A Saint-Gilles, vous avez fait la connaissance du vicaire-général de Vienne...

Il s'appelait Monseigneur Gramann. Comme aumônier militaire, au service des Allemands, il assistait les condamnés à mort et leur proposait de veiller et de prier avec eux la nuit précédant leur exécution. Trois ans après la guerre, lorsqu'il mourut à Vienne, il avait souhaité que le drapeau belge soit étendu sur son cercueil et que l'ambassadeur belge en poste à Vienne, le comte d'Aspremont Linden, soit le premier invité à ses obsèques, cela en souvenir de l'attitude courageuse des jeunes Belges devant la mort...

- Père Etienne, si vous le voulez bien, quittons le passé. Etes-vous d'accord de nous faire partager quelques-unes de vos idées et réflexions sur le présent et l'avenir ? Quel avenir envisagez-vous pour l'Eglise catholique ?

L'Eglise ne m'a jamais paru aussi belle qu'aujourd'hui. Parce que plus près de ce qu'elle était à l'origine. Plus près de ce pourquoi elle nous a été donnée. J'admets que les sondages nous révèlent une pratique dominicale en baisse. Mais la pratique dominicale n'est pas le seul critère pour évaluer l'Eglise. Aujourd'hui, on se se soumet à des devoirs que si l'on y croit. Ceux qui allaient à la messe, parce que tout le monde y allait, n'y vont plus. C'est peut-être mieux ainsi. L'Eglise a reçu comme mission primordiale de nous introduire dans la vie divine, de nous conduire au Père, par le Christ, dans l'Esprit Saint. Il n'est pas donné à tous de parvenir jusque-là. Appliquons-nous à les y aider, mais laissons Dieu agir dans les cœurs. Il n'est pas pressé !

- Les médias nous parlent sans cesse de valeurs morales et spirituelles perdues. Quel est votre tiercé des valeurs à retrouver ?

Mon expérience des médias ne vaut certes pas la vôtre. Il me semble cependant que la conscience morale est à recréer. Aussi bien dans le domaine professionnel que dans celui de la vie intime. Pour y arriver, il faut accepter de former sa conscience. Cela demande beaucoup d'humilité : se mettre à l'écoute de ceux qui en savent plus long que soi, choisir judicieusement ses amis, ceux qui peuvent nous éclairer.

Pour ne pas rester dans des généralités, la fidélité conjugale m'apparaît si facilement oubliée aujourd'hui. Dans ce sommet qu'est l'amour, trop de gens se laissent guider par leurs instincts : on fait ce dont on a envie, plutôt que ce que l'on doit faire. Quand on a engagé une famille dans l'aventure de la vie, il faut retrouver les " impératifs " sans lesquels le vrai bonheur est perdu, pour soi-même comme pour ceux que l'on a engagés. Pour en revenir aux " valeurs morales ", ne pensez-vous pas que les médias en restent trop souvent à des abstractions ? Ne faudrait-il pas en arriver à la source : la personne même du Christ, sans laquelle bien des valeurs nous apparaissent comme des " règles " sans consistance ?

- Un moine rêve. Il a des projets. Quel grand rêve avez-vous encore pour vous-même ou le monde ?

A 76 ans, inutile de bâtir des châteaux en Espagne ! C'est un art d'accepter ses limites, sans devenir un frein pour la communauté qui est la vôtre.

Les projets cependant entretiennent le goût de vivre. Je suis persuadé que l'âge rend plus apte à certaines tâches qu'on ne l'était autrefois. Il suffit de les découvrir et de s'en contenter !

Des livres sur lesquels on était reste autrefois à un niveau de compréhension scolaire peuvent devenir l'objet de merveilleuses découvertes, surtout dans les matières monastiques.

L'âge rend plus apte peut-être à rendre certains services qu'on ne le fut jadis ? L'attention que vous voulez bien me prêter, n'en est-elle pas le signe ? Nous n'avons pas le droit de nous couper d'un monde qui est nôtre ! Certaines illusions se sont évanouies. Restent les grands desseins dans lesquels nous pouvons discerner les desseins de la Providence sur le monde :

- La construction de l'Europe, par exemple, ne peut nous laisser indifférents, même si nous perdons la chance d'en être les témoins.

- L'accession à l'indépendance et à la maturité politique de certains peuples d'Afrique dont j'ai eu la chance de connaître les habitants, ne peut être qu'un rêve tonifiant, parce que je sais que des gens en sont capables là-bas. Je pense au Rwanda, par exemple...

- La paix et la collaboration en Belgique m'apparaissent si vivantes dans les cœurs, même lorsqu'elles se heurtent à tant d'obstacles superficiels, souvent sordides...

Mieux vaut en rêver que d'en gémir !

Propos recueillis par
Jean Ardoue, Sosson d'Orvaulx

Le 20 septembre 1980, rencontre de Père Etienne avec le pape Jean-Paul II, au monastère bénédictin du Mont Cassin en Italie, à l'occasion de la commémoration de la naissance de saint Benoît en 480.

P.S. A l'heure où nous mettons cet article sous presse, nous tenons à vous apprendre le décès de Dom Etienne, survenu le 20 septembre 1992.

A Florenville... avec les Sossons

Il est bien évident qu'une des activités majeures de la Confrérie est la présence aux chapitres divers... à commencer par le nôtre !!!

N'oublions pas néanmoins que nous sommes aussi les ambassadeurs de notre région, et que, comme telle, la Confrérie se doit d'être présente, dans la dignité, aux manifestations locales où elle est pressentie...

C'est ainsi qu'une délégation a été présente...

Soirée d'amitié " Inst. Champagnat - Collège de DIEST "

Organisée au Breux le 9 mai, cette soirée réunissait parents, professeurs et invités du Scholengroep Sint-Jan de Diest (Brabant flamand), avec lequel l'Institut a noué de bonnes relations d'amitiés.

Ce fut l'occasion pour la délégation de la Confrérie, de venir souhaiter la bienvenue aux amis de Flandre et de faire mieux connaître encore les richesses du terroir local.

Les Sossons d'Orvaulx A. Noizet, J. Lavigne et J.-M. Sindic, conduits par le Grand Maître G. Théodore, y ont tenu un chapitre impromptu. Ils ont intronisé avec convivialité deux directeurs diestois, MM. Valeer Schodts et Karel Cools, ainsi que deux enseignants Paul Delobel et Karel Schollen. Pour deux des quatre intronisés, notre région de Florenville ne leur était pas inconnue : l'un avait jadis passé des vacances à Sainte-Cécile, et l'autre à Lacuisine ! Nos chaleureuses félicitations à ces 4 nouveaux amis " Sossons " !

La réception fut chaleureuse... et cette initiative à mettre à l'actif de notre sosson Edouard HIZETTE.

Réception à ORVAL des CYCLOS DIJONNAIS

Le cyclo-club de Messancy recevait son homologue de Dijon... A nouveau présence d'une déléguation de Confrères à l'Ange gardien, le 30 mai. Pas question de chapitre extraordinaire, mais d'une réception amicale au cours de laquelle le Grand Maître expliqua la qualité de la bière locale, et remit un souvenir aux amis dijonnais qui eux, connaissent mieux le vin, le kirr... et la moutarde !!!

Un vigoureux ban bourguignon remercia les Sossons !

EXPOSITION André SIRONVAL

On sait que l'état de santé de notre sosson André est actuellement précaire. Son épouse avait manifesté l'intention de réaliser une dernière exposition de ses aquarelles... et les Sossons offrirent leur patronage, levant leur verre, au vernissage, à l'amélioration de la santé d'André.

L'exposition se déroula pendant une semaine à partir du 29 mai et connut un succès réconfortant pour Mme Sironval ! Une fois de plus, la " solidarité-Sosson " a bien joué !!!

Et un grand merci à Mme Sironval qui nous a offert une magnifique aquarelle !

Jovial, il est, c'est sûr
Octogénaire pourtant
Spitant plus qu'à Namur
Et surtout au volant
Patoisant à ses heures
Historien du terroir

Baroudeur du devoir
Revenu de la peur
Ancien Maire de Muno
Coin très cher à son cœur
Où il vit un bonheur
Nommé Milou, c'est beau
Notre doyen, fêtons
Insouciants du demain
Epistolier sosson
Rions, le verre en main !

ce 11 juin 1992
Richard Lambert

LES CONFRERIES LUXEMBOURGEOISES
TRADITION - CULTURE - GASTRONOMIE - FOLKLORE

AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE « LUXEMBOURG TOURISME »

Depuis une trentaine d'années, on a assisté en Wallonie, et en particulier en Luxembourg belge, au développement d'une nouvelle forme de vie associative : les CONFRERIES.

S'agit-il d'un retour aux sources, aux traditions ancestrales, au folklore, ou encore d'une prise de conscience de nos concitoyens, désireux de mettre en valeur et de promouvoir tel ou tel produit du terroir ? Quoi qu'il en soit, elles existent, elles se sont multipliées et elles sont actuellement une quinzaine à faire partie de la vie culturelle et folklorique de notre province.

Leurs noms et leurs thèmes évoquent le terroir, la gastronomie, l'histoire, les traditions, le folklore. Chaque confrérie possède son costume et ses emblèmes, souvent empruntés au folklore, à l'histoire ou à d'anciens usages. Tuniques, capes, toges, couvre-chefs, insignes et colliers aux couleurs chatoyantes, sont portés avec fierté par leurs membres lors des réunions et manifestations. Ces sociétés sont dirigées par un comité de notables de l'endroit.

C'est à l'occasion de l'assemblée annuelle, souvent appelée **" chapitre ",** que sont intronisés les nouveaux membres. Il s'agit le plus souvent de personnalités issues de milieux les plus divers.

Les proposés à l'intronisation sont présentés à l'assemblée. Ils sont ensuite soumis à une sorte d'épreuve, consistant généralement en la dégustation d'une boisson locale et/ou d'un produit gastronomique. Les impétrants doivent alors jurer fidélité aux règles et statuts et s'engager à promouvoir les produits et les devises propres à chaque confrérie. Une fois ces formalités accomplies, ils reçoivent alors les insignes (colliers et médailles), ainsi qu'un diplôme attestant compétence et appartenance.

A l'issue de la cérémonie, confrères et consœurs se retrouvent autour d'une table bien garnie. Les festivités se poursuivent souvent tard dans la soirée, dans une ambiance musicale des plus conviviales.

Ces chapitres se déroulent le plus souvent dans la localité ou la région dont sont issues les associations. Mais il arrive parfois que des chapitres extraordinaires se tiennent extra-muros. Les Sossons d'Orvaulx en ont fait la preuve l'an dernier en tenant deux chapitres outre-Atlantique, en province de Québec (Canada).

Ces différentes sociétés pourraient paraître étranges, voire farfelues, aux yeux de certains. Pourtant, il n'en est rien. Toutes ces cérémonies se déroulent avec beaucoup de sérieux et de dignité. Elles attirent et font se déplacer beaucoup de monde.

Les confréries actuelles partagent les mêmes objectifs, à savoir :

- la défense et la promotion des produits du terroir ;
- faire connaître la région et y promouvoir le tourisme ;
- la défense des traditions, coutumes et dialectes locaux ;
- soutenir des actions à caractère caritatif, social et culturel ;
- créer et développer des liens d'amitié et de confraternité.

LE CONSEIL NOBLE DES CONFRERIES LUXEMBOURGEOISES

Le 11 avril 1970, des représentants des confréries de l'époque, le " Maitrank " d'Arlon, les " Herdiers d'Ardenne " de Bastogne, " Saint-Arnould " de Chiny et le " Matoufé " de Marche-en-Famenne, décidaient en commun de constituer un organisme supérieur et représentatif des confréries, sous la dénomination de " CONSEIL NOBLE DES CONFRERIES LUXEMBOURGEOISES ", à l'instar de l'antique *Conseil Noble du Luxembourg* (13e siècle).

Les missions qui lui sont confiées peuvent être résumées comme suit :

- Promotion de la Province de Luxembourg
- Faire revivre les vieilles traditions luxembourgeoises
- Regrouper les confréries, établir et maintenir entre elles des contacts étroits et suivis
- Entraide et mise sur pied d'activités communes
- Coordination des activités et arbitrage.

Les nouvelles confréries peuvent adhérer au Conseil Noble après avoir fait acte de candidature, organisé deux chapitres et souscrit aux statuts.

Le Conseil Noble est dirigé par le **" Conseiller et Justicier des Nobles "** (président), secondé par le **" Clerc-juré "** (secrétaire-trésorier) et assisté par les **" Chevaliers coutumiers "** (membres effectifs / trois par confrérie).

La présidence est assurée alternativement pour une période de deux ans, par un représentant des confréries membres du Conseil Noble. Le président actuel est Monsieur Paul Lambert de la Confrérie du Purnalet de La Roche-en-Ardenne, digne successeur de notre ami et confrère Joseph Braconnier.

Les confréries luxembourgeoises admises actuellement au Conseil Noble sont au nombre de onze.

LISTE DES CONFRERIES MEMBRES DU CONSEIL NOBLE LUXEMBOURGEOIS

1. Confrérie des Herdiers d'Ardenne de Bastogne (1957)
2. Confrérie du Matoufé de Marche-en-Famenne (1961)
3. Confrérie du Maitrank d'Arlon (1963)
4. Confrérie Saint-Arnould du Pays de Chiny (1967)
5. Confrérie d'Il Crass'djotte d'Houffalize (1967)
6. Confrérie des Sossons d'Orvaulx (Florenville) (1977)
7. Confrérie du Purnalet de La Roche-en-Ardenne (1981)
8. Confrérie du Tchesté de Neufchâteau (1986)
9. Confrérie des Carabins d'herbeumont (1987)
10. Confrérie de la Bière Godefroy de Bouillon (1989)
11. Confrérie du Bon Beurre de Rendeux (1990)

Notons qu'il existe d'autres confréries luxembourgeoises non-membres du Conseil Noble :

- Les Maîtres de Forges d'Athus
- Les Zigomars de Virton
- Les Bouchers-Charcutiers de Saint-Hubert
- La Truite de Wellin,...

Sachez enfin que le Conseil Noble des confréries luxembourgeoises a adhéré au " GRAND CONSEIL DE LA TRADITION GASTRONOMIQUE ET CULTURELLE WALLONNE " dont la charte constitutive a été établie à Namur, le 1e janvier 1987. Cet organisme regroupe les différentes associations provinciales représentatives des confréries gastronomiques et culturelles de Wallonie.

Jacques Lavigne

Lettre d'un adjoint (Gaumais de Villers-devant-Orval) à son Directeur J.-M. Maury (Ardennais natif de Fauvillers), suite à son départ de Neufchâteau (Administration des Finances) vers Liège.

" Cher ami (hélas) Ardennais autant que Directeur en sursis,

Vous qui vous plûtes en cours de cette année que nous passâmes côte à côte à brocarder, certes sans acrimonie, tant de la belle Gaume que des Gaumais eux-mêmes, souffrez qu'ici un des plus beaux spécimens des dits brocardés, rende à la vérité, la place qu'elle aurait toujours eu si des " historiens " tels que vous n'avaient tant influencé l'Histoire.

Commençons par un brin d'étymologie pour vous rappeler que cette terre, dont vous semblez être si fier, n'était après tout qu'une colonie romaine servant plus ou moins de bagne aux barbares d'Afrique du Nord (surtout des Mauritaniens) et que Jules César envoyait en punition dans cette rude contrée. Ces bagnards vivant le plus souvent en harde (un mâle pour plusieurs femelles) vous ont donné le nom d'Ardennais, auquel il n'y a donc pas de quoi être particulièrement fier.

Mais laissons là les barbares pour en revenir à la civilisation et permettez-moi de vous rappeler par quelques faits, dont l'authenticité est indiscutable, que la Gaume a largement contribué et contribue toujours à la renommée de notre commune Province. Citons au hasard et en vrac quelques expressions ou inventions qui virent le jour en Gaume et que, jaloux, les plus ou moins proches voisins nous empruntèrent sans vergogne.

A l'époque où les Gaumais n'étaient encore que des Gueusais, fils de ces Gueuzes(*) que pourchassaient les Ardennais (faisant naître dans la bouche des vieux Gaumais, l'expression " Tiens ! encore un qui court la Gueuse ", une jeune fille du crû, lassée, voire excédée par les fautes d'orthographe commises par un sien prétendant quasi illettré et (pléonasme) Ardennais ; se saisit d'un bout de n'importe quoi traînant à sa portée afin d'effacer les manuscrites hérésies, inventant du même coup la **gaume** à effacer.

L'invention fut révolutionnaire et donna son nom au pays tout entier.

Citons aussi, à base des mêmes composantes, l'invention du bull**gaume** (tapis servant à protéger les tables).

Ne parlons pas des très célèbres bijoux de la Bé**gaume**, pour passer directement à une des inventions la plus connue de notre beau terroir, qu'est le chewing-**gaume,** aussi appelé **gaume** à mâcher ou bubble-**gaume,** qui ne nous fera pas oublier la pommade pour cheveux, que vous même utilisâtes probablement, c'est-à-dire la **gaum**ina, substance qu'employait Emile Cady, le premier chasseur dit Ardennais, tombé à Bastogne le 10 mai 1940 (un Gaumais de Villers-devant-Orval). Au moment de rendre son âme à Dieu, invoquant à la fois son épouse et la terre bénie, prononça dans un dernier soupir " Germaine - Gaume ", à l'oreille d'un médecin d'origine britannique venu l'assister dans ses derniers instants et qui répercuta **" Germans, go home ".**

Alors, après cette démonstration des capacités **gaumaises,** je me suis demandé pourquoi un individu, dont le patronyme reste douteux, s'autorise certaines réflexions ou affirmations à propos de la **Gaume** et des **Gaumais.**
Mais... Mystère et boule de **gaume** !

Je vais terminer, cher ami (hélas ! plus que jamais Ardennais) en vous souhaitant bon vent sous d'autres cieux et en vous assurant que nous serons nombreux à regretter votre départ.

Signé, un de vos quasi séides du vrai Villers pour vous qui êtes d'un faux !

(lettre prêtée aimablement par Pascal Pierre de Villers-devant-Orval pour la revue des Sossons)

(*) Les termes " gueuse " et " gueusais " proviennent de remarques acerbes du dit Directeur Ardennais, sur les Gaumais travaillant dans l'industrie du fer au XIXe siècle.

NdlR. Un tel chantre de la **Gaume** ne peut être qu'en **gaum**munion avec notre Confrérie.

Delviesmaison R.
Grand-Maître

Une belle cérémonie à REDU

Merci à notre sosson José FIEVET, nouvellement intronisé et avant tout directeur de la FTLB, de nous avoir invité à rehausser de notre présence la conclusion de la journée consacrée en Luxembourg aux journalistes professionnels et aux représentants des Offices du tourisme.

Nous en avons profité pour conférer la médaille à deux représentants de la presse internationale. Une importante délégation de " sossons " était présente... et a fait grosse impression !

Nous avons reçu une lettre de remerciement de notre ami José FIEVET " très fier d'être des nôtres " !

Ce 11 septembre restera donc gravé dans le livre des souvenirs de REDU !

Lu p'ti mo don Jèf

Dju so fièr d'èt' Sosson !

Kan djé r'se la konvokâssion pou l'chapit'annuwèl
E' k'djé veû k'sa s'passo a la brass'rî
Djé aprèssié la boun' nouvèl
Paske djusk' asteûr, djèto in pô aradjî
Du war kouma not' si boun bièr'
Èto puch'lé prèsku parto s'la tér
Asteûr, dju so fièr d'èt' Sosson !
Paske djé veû d'mé ze
K'touplé d'djan a san ruvne
A l'î akordé in pô d'konsidèrâssion.
Koum djèto fièr d'èt Sosson
Kan djé veû ki gnavo pu k' dè vî vér
È ku l' Chanbèlan î veûdo âk du bin klér
Avu eun bèl mous koum du la krém
A kators degrè ou dous mém
È pi touplé d' pitit' bul' ki montin
Gayo ! S'èto si bé k' mè vwazin
Koum mè étin fièr d'èt' Sosson.
Par Kont', d'ja n'né veû k'leu mèdâye i n'n'avin pon !
Pétèt ki n'ètin m' fièr koum nou-z-ôt
Du fér war a tou l'mont'
Ki z'ètin da not' konfrérî.
A in konfrér k'alo ô Breu pou médji
Ma mèdâye, dj'lî é pade a s'kô ;
Dju n'aro m' vle ki-l-ètich l'Unik
A s'fér rumarké da tou s'bé publik
Ku san lè Sossons d'Orvaulx

10/02/1992

Orval, Quand tu nous tins !!!

A l'auberge, in sam'di,
C'ètout l'après-midi,
S'amoûnne un êtrager,
Qui dit, i, paraît-qu'vez,
Du la bière rèputé',
Qu'u d' gna jamais goutté,
Bé m'a quat', dju voîrâ,
Si s'-qu'an dit est bin vrâ...

Quat' qui li dit l'garçon,
Ça fât djet eune râtion !
L'aut' dit, n'va fayiez pon,
Dj'a la capacité,
Im' faut d'la quantité,
Avu d'la qualité,
Vot' Orval num' fam' peur,
Surtout qu'j'a in chauffeur !

Bé m'a co trois dit-i,
Quant-i l'è eu fini,
Vara, c'est vraîment bon !
D'va à fâre provision !

Les trois verr's avaleys,
Au garçon étounney,
I dit ; Bé ma co deux...
Dj'a bin l'têt, gn'em' lu feu...
C'est extra la trapisse,
Avu ça an nem' trisse...

Après ces deux verr's là,
Il est êtu pîchi,
In, martchourm' co si droit,
Beîm' lu darni dit-i,
Après dj' vêrâ coutchi...
Dju seus in pô odé...
Même in pô saturé,
Dju m' sett' in brin tout chôse,
C'est p'têt' l'Orval la cause ?

Mais vot' sacré' boisson...
Moins dj'a bwâs, pus jd' seu rond !

A L'AUBERGE

Dès in auberge des environs
Runoumée pou ses boun' boissons
È ses plats du payis
Mi trops chêrs, bin servis,
Dimètche passey,
C'ètoût bondey,
L'patron plaçoût les dgens,
Courant è surveillant,
" Ça faut r'wâti à tout,
Faut avoir l'œil partout, "
C' n'étoum' co si âgi,
Fallout s'dècarcaci,
... Fançant dès la baraque,
Coum' des vraîs acrobates,
Les garçons bousculeys,
Pas dès cops dèbordeys,
Jonglint avu les verres, les bouteilles, à les plats,
(Vous causez d'in hassois),
Toudjous prêssey, toudjous courants,
Su faufilint pad' det les dgens
Avu dès grands plateaux
Qui d'vint porteys bin haut.

C's' dimètche-là à midi,
L'Alfred avoût tchoisi,
L'auberge pou v'nu médgi,
Avu la p'tit' Elvire,
Eune dgen qui aimout d'rire.
Lu patron, les voyant êtreys,
Dit, mes dgens, véz bin mau teumeys
D'jum' va essayî du v'cassey.
Dj'espère trouvey du quoi vassire.
Bien oïe, qui fât l'Alfred,
Ell' est bin d'quoi s'assire, l'Elvire,
Mais elle nu sais ou l'mett'.

Grille n° 2. Tradition - Culture - Gastronomie - Folklore
Découvrez les Confréries Luxembourgeoises

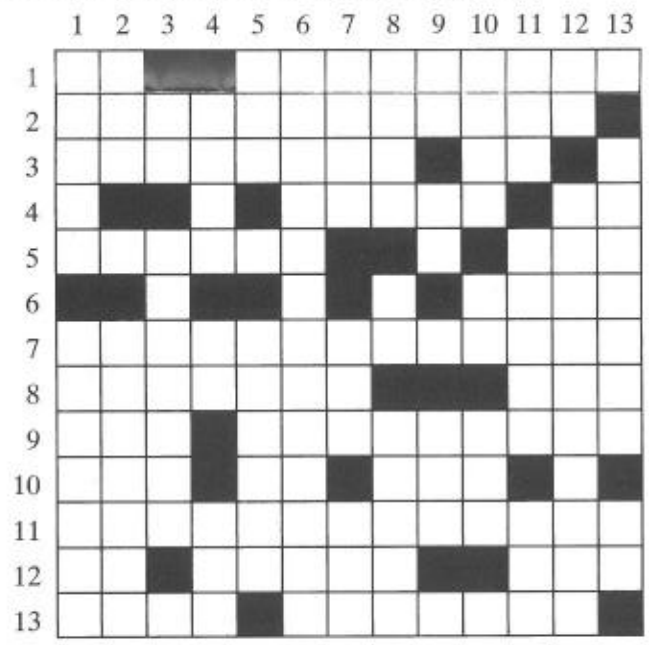

HORIZONTALEMENT. — 1. " Confrérie " qui a secoué la France de 1961 à 1963 — Saint-Donat accorde toute sa protection à cette confrérie — 2. La Hotteuse doit brouiller bien des esprits parmi les membres de cette association — 3. Leur activité est axée sur la promotion d'Herbeumont — Source de renseignements — 4. Bateau à voiles de Malaisie — Strontium — 5. Ne lui confiez pas de responsabilités — Ne vaut pas l'as — 6. Se pèse avant une décision — 7. Confrérie d'Houffalize — 8. Celle-là fait partie du folklore de Marche-en-Famenne — Amie si elle était dans le bon sens — 9. Celui de Boulogne (sans queue !!!) - Ses membres ne vantent certainement pas les qualités de Vitelma — 10. 9e, 20e et 13e — Un peu de Virton — Fait monter la tension — 11. Arrose Bouillon — 12. Général qui a perdu la tête — Ne doit pas nous empêcher d'aimer la truite — A remplacé la S.D.N. — 13. Suit la mode à tout prix — J'ai l'honneur d'en faire partie.

VERTICALEMENT. — 1. Haute récompense — Certains membres le sont à l'issue des festivités organisées par leur confrérie — 2. Les membres de cette " confrérie " risquent fort de rechuter en adhérant aux Zigomars — Il rit naturellement jaune — 3. Thymus mal placé — Elle serait parfois consentante — 4. Poisson de la Semois — Eructation interrompue — Morceau de bon morceau — 5. Cote — Bois tendre — 6. Confrérie d'Athus — 7. Les Florentins s'y mouillent les pieds — Pas tout à fait gaga — Avec son copain rhino il vous soigne la gorge — 8. Sans qu'on le sache — Les Confréries intronisent beaucoup de ses membres — Ils en prennent un sacré coup lors des agapes d'après Chapitre — 9. Prénom phonétique — Un peu de moi — Epoque — 10. Ce n'est pas un moyen pour être admis dans une confrérie — Il ne lui manque presque rien pour être cruche — Il vient de nous quitter les pieds en avant — 11- S'il s'intègre bien, pourquoi ne ferait-il pas partie d'une de nos confréries — Permis après un Orval — C'est presque l'état d'un Sosson après six Orvaux — 12. Elle pardonne tous les écarts d'un Sosson — Transvasions doucement — 13. Elle ne troublera jamais, comme les kayaks sur la Semois, l'activité des pêcheurs — 25e et 21e.

Pirlot Joseph
Rue des Routis-Bas 13 6823 Villers-dt-Orval

Rassemblement des Confréries à Bastogne

Le dimanche 30 août 1992, la Confrérie des Herdiers d'Ardenne de Bastogne avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir une soixantaine de confréries venues de toute la Wallonie et de Bruxelles présenter les produits du terroir dont elles contribuent à assurer le renom.

Notre confrérie ne pouvait manquer ce rendez-vous. Et ce d'autant plus que la confrérie des Herdiers d'Ardenne organisait ce rassemblement (lourde tâche !) dans le cadre de son 35e anniversaire. Confraternité (luxembourgeoise) oblige !

Dès 8 h 30, les stands installés le long de la grand'rue étaient décorés par leurs locataires d'un jour respectifs, malgré un vent " à décorner les bœufs ", mais qui, à l'instar du mistral, libérait temporairement le ciel de toute tentative pluvieuse.

Les confréries défilèrent en habits d'apparat de l'Athénée Royal jusqu'au Séminaire où eut lieu la partie académique (discours de M. Delhal, président du Conseil des confréries gastronomiques de Wallonie et de Bruxelles, de M. Lambert, Grand Justicier du Conseil noble de la Province de Luxembourg, et de M. Olivier, Grand Maître de la Confrérie organisatrice).

A la sortie du Séminaire, le temps était devenu maussade et la pluie ne tarda pas à tomber.

Malgré cet aléa majeur, une foule relativement nombreuse visita, au cours de l'après-midi, les stands, et celui de l'Orval ne désemplit qu'avec " l'extinction des feux " vers 19 h, grâce notamment à la gentillesse de nos hôtesses de service et au " racolage " d'une dizaine d'entre nous qui ne manquèrent pas d'essayer les produits des stands voisins.

Merci à la confrérie des Herdiers d'Ardenne et " Bon Anniversaire ".

L'on peut seulement regretter que la circulation n'ait pas été interdite le long des stands !

Je ne puis clore cet article sans remercier pour son hospitalité la sœur de notre sosson Albert Noizet, et sans rappeler deux faits divers, sans conséquences malheureuses :

- le transport en clinique (avec plus de peur que de mal) de notre grand maître Richard DELVIESMAISON, piqué par une guêpe malfaisante (...qui en creva...) ; il dut y subir une deuxième piqûre, un antidote cette fois, et y fit un petit somme réparateur ;
- Le retour quelque peu mouvementé (!) de notre confrère brasseur, Louis-Marie, qui prit fort à l'aise la courbe d'un tournant et y laissa probablement quelques casiers (vides) de notre précieux breuvage !

Richard LAMBERT

Le 15e chapitre du Grand Apier de Tilff

Départ au petit matin pour Jean-Claude Moncousin et votre serviteur qui avaient rendez-vous, ce dimanche 20 septembre 1992, avec la confrérie du Grand Apier à Tilff, qui organisait ce jour-là son 15e grand chapitre.

L'autoroute leur permit d'atteindre Tilff en moins d'une heure et vingt minutes (en respectant les limitations de vitesse) où, en guise d'accueil, leur fut servi un copieux morceau de tarte... au miel, bien sûr ! Délicieux bien qu'un peu... bourratif !

Une trentaine de confréries formaient le cortège qui s'ébranla de la salle de l'Amirauté jusqu'au Musée de l'Abeille où une visite guidée très instructive les attendait.

Cadencé par un déférent " Gloire à l'Abeille ", le chapitre eut lieu dans le château (en restauration) de Tilff. Notre confrère Jean-Claude y prêta serment d'allégeance à l'Abeille, à son miel et à ses produits dérivés en sirotant une coupe d'hydromel.

Après l'apéritif d'honneur, quelques cent trente convives environ se retrouvèrent en la salle de l'Amirauté (malheureusement peu aérée - c'est un euphémisme) pour les agapes confraternelles.

Au menu : Hure de saumon - Feuilleté de grenouilles - Dos de cerf avec accompagnements - gâteau Olivier (kiwi) - café.

Ambiance agréable grâce au disc-jockey de service dont la voix enchanta plus d'une de ces dames.

Richard LAMBERT

Le 4e chapitre des Carabins

C'est le samedi 19 septembre 1992 que la Confrérie des Carabins d'Herbeumont organisait son 4e chapitre d'intronisations.

Toutes les confréries luxembourgeoises étaient représentées, outre celle de la Quiche prépontoise et de la Mirabelle de Metz, qui est certainement répertoriée au Guiness Book des Records pour le nombre de ses déplacements en Belgique. Je devais d'ailleurs rencontrer une délégation de nos amis messins le lendemain à Tilff.

L'accueil fut chaleureux avec une bonne tasse de café et un morceau de tarte au sucre bien coulant (gare aux moustaches !)

Après un défilé dans les rues d'Herbeumont et le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts (avec une minute de silence respectueuse pour les morts au combat lors des guerres des XVIIe et XXe siècles - seulement eux !), les hôtes et invités gagnèrent en voiture le domaine des " Fourches " sur les hauteurs d'Herbeumont pour assister au chapitre. Notre consœur Marie-Louise BELOT fut intronisée " carabine ".

Le Grand Maître Robert BOULANGER rappela l'origine de ces soldats de cavalerie légère, réputés pour leur courage et leur tenacité au combat mais aussi pour leurs débordements joyeux et parfois violents après le travail accompli (ne dit-on pas d'ailleurs une cuite " carabinée " !...). On pourrait en attraper une en abusant de ce breuvage alcoolisé, l'Herbe Amour, vanté par la confrérie des carabins et que l'on déguste en prêtant serment sur l'épée, symbole de la chevalerie.

La journée s'acheva dans la bonne humeur par un agréable apéritif dans les jardins du " Terme " et un succulent repas dansant.

C'est toujours bien chez les Carabins !

Richard LAMBERT

N.B. : L'auteur de ces lignes s'est soudainement senti l'âme d'un sculpteur cet après-midi-là à Herbeumont, un modèle féminin parfait lui étant aussi soudainement apparu... (Pour Jos qui comprendra !)